



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Délocalisations dans la grande distribution

Question au Gouvernement n° 3256

Texte de la question

DÉLOCALISATIONS DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Bricout et à lui seul.

M. Jean-Louis Bricout. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée à l'industrie et concerne la grande distribution dans le secteur du bricolage.

Adeo, maison-mère de Leroy-Merlin, Weldom et Bricoman, a décidé de basculer une bonne partie de ses approvisionnements en Chine.

L'entreprise Nespoli, forte de 230 employés installés en Thiérache, à La Capelle, dans ma circonscription, et qui fabrique des rouleaux, pinceaux et brosse, en fait les frais : elle se voit privée de 50 % de son carnet de commandes. Ce n'est donc pas l'entreprise qui délocalise sa production, mais le réseau de distribution qui délocalise ses approvisionnements.

Mme Valérie Rabault. Exactement !

M. Jean-Louis Bricout. Il y a certes une nuance, mais le résultat est le même : un plan social à craindre et des ouvriers sur le carreau, dans un territoire qui n'avait pas besoin de cela. Voilà où nous mène la course infernale à la compétitivité mondiale : au dumping social.

Quelles mesures comptez-vous prendre pour que nos entrepreneurs continuent à produire dans nos territoires ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. À travers votre question concernant l'entreprise Nespoli, vous m'interrogez au fond sur la compétitivité de notre industrie...

Mme Valérie Rabault. Non, il a posé une question précise !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. ...et sur les mesures que nous comptons prendre pour que la politique que nous menons depuis trois ans continue à renforcer l'empreinte industrielle de la France.

M. Pierre Cordier. Il y a encore du boulot !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Je rappelle que c'est ce gouvernement qui a recréé de

l'emploi industriel en 2016, 2017 et 2018... (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*
– *Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Valérie Beauvais. Comment ça, en 2016 ?

M. Maxime Minot. En 2016, vous n'étiez pas là !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. ...et qui a permis à la France d'atteindre la première marche du podium européen en matière d'investissements directs étrangers dans le secteur industriel.

M. Raphaël Schellenberger. Ça ne fonctionne plus, la méthode Coué !

M. Pierre Cordier. Venez voir dans les Ardennes, s'il y a eu des créations d'emplois !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Bruno Le Maire, Élisabeth Borne et moi-même accompagnerons le cas spécifique de l'entreprise Nespoli, comme nous le faisons en toutes circonstances. Mais vous avez raison, monsieur Bricout : nous devons aller plus loin. Nous nous efforcerons ainsi de rendre notre industrie plus compétitive – car il s'agit là d'une question que nous ne saurions éluder –, en baissant massivement les impôts de production, de 10 milliards d'euros en 2021 et d'autant en 2022.

Nous ferons en sorte, avec Jacqueline Gourault, de développer à nouveau l'industrie par le biais des projets soutenus dans le cadre du programme Territoires d'industrie : 200 millions d'euros sont déjà mobilisés pour déployer ces projets dans l'ensemble des territoires d'ici la fin de l'année.

M. Pierre Cordier. Ce programme ne fonctionne pas, il n'y a jamais personne aux réunions !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Il s'agit là de projets très concrets et créateurs d'emplois.

Dans la même veine, nous continuerons à améliorer la compétitivité de notre industrie, en simplifiant les procédures. Vous connaissez la démarche des sites « clés en main », qui permet d'installer très facilement de nouvelles industries en réduisant les délais d'obtention des autorisations nécessaires – trois mois pour un permis de construire, dix mois pour une autorisation environnementale.

Mme Valérie Rabault. Ce n'est pas la question ! Répondez à la question !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Nous prenons des mesures concrètes, et vous le savez.

Enfin, nous investirons dans la relocalisation des industries à travers un plan d'action spécifique. Une trentaine de projets sont déjà sur la table et nous réussirons cette reconquête. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. On les attend, ces projets !

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Bricout.

M. Jean-Louis Bricout. La France doit certes être compétitive et innovante, mais nous sommes lassés d'entendre les incantations du Gouvernement sur l'écologie, les circuits courts, la relocalisation en France, la baisse des impôts de production ou la suppression de l'ISF. Votre politique ne fonctionne pas : l'exemple que j'ai évoqué le prouve. (M. Marc Le Fur applaudit.)

Vous ne traitez pas, dans votre réponse aux enjeux environnementaux, la question, pourtant réelle, des frontières.

Mme Valérie Rabault. Exactement !

M. Jean-Louis Bricout. Le même constat vaut pour le secteur agricole et les accords de libre-échange. Le comportement de certains acteurs économiques, donneurs d'ordres plus avides de prix bas et de marges confortables que soucieux des enjeux environnementaux et de notre souveraineté, pose aussi problème.

Quand contrarierez-vous les comportements de ceux qui préfèrent le fric à la France et que vous ne cessiez de privilégier depuis trois ans ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bricout](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3256

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 juillet 2020](#)